



Probleme avec le payment de mon avocate que puis-je faire?

Par **yaga47**, le **20/04/2009** à **18:47**

Bonjour, j'aurais besoin d'aide car j'ai un gros souci, si quelqu'un a une réponse à me donner ce serait super. Voilà tout a commencé avec la garde de mon fils car avec mon ex nous nous sommes séparés, nous sommes restés 3 ans à se partager la garde avec des hauts et des bas mais dans l'ensemble tout ce passe pour le mieux. Mais quand il a fallu mettre mon fils à l'école tout a tourné au cauchemar, il était prévu que mon fils devait aller à l'école près de mon domicile, mais il s'est passé que son papa a changé d'avis, donc nous sommes allés au tribunal avec en autres choses l'accusation grave du papa à mon encontre, comme son papa m'avait enlevé mon fils nous sommes passés en comparution immédiate et la garde a été attribuée au papa car il l'avait scolarisé dans sa ville en attente d'une enquête sociale. Moi à l'époque avec mon ami actuel nous avons repris un bar en location gérance et quand nous avons fait les papiers pour l'aide juridictionnelle nous n'avons pas droit car ils se basent sur les feuilles d'imposition, mais le mois suivant nous avons eu la liquidation judiciaire car nous n'arrivions plus nous ne touchions plus rien et quand la facture de mon avocate est tombée à 950 euros j'étais dans l'incapacité de la régler. Depuis il y a eu l'enquête sociale et je repasse le 2 mai au tribunal mais mon avocate m'a dit que si le solde de sa facture n'était pas réglé elle ne se présenterait pas. Je suis toujours dans l'incapacité de la régler donc je ne sais plus quoi faire est-ce que je peux me défendre moi-même ou est-ce que j'aurais un autre recours pour me faire assister par un autre avocat vu ma situation changée? Aujourd'hui l'ex-compagne du papa de mon fils veut me rencontrer car elle a des choses à me dire et veut me faire une attestation qui prouverait qu'il monte mon fils contre moi et qu'il serait en danger je vais la voir demain mais à qui je peux faire passer ses pièces puisque je n'ai plus d'avocat? puis-je les porter moi-même au tribunal? Si vous pouvez m'éclairer sur le sujet je suis perdu. merci nngaelle